

## TÉROUMA

CHABAT ZAKHOR

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"  
054 976 54 17



### Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« C'est là que je te donnerai rendez-vous,  
et je te parlerai » (Chémot 25;22)

Rachi explique : « Quand Je te donnerai un rendez-vous pour te parler, c'est cet endroit-là [le Michkane] que je désignerai comme lieu de rencontre pour venir t'y parler. »

Bien que Moché Rabénou, le plus grand des prophètes fut connecté constamment avec le Tout-Puissant, de ce verset nous voyons qu'Hachem a tout de même fixé un lieu et temps spécifique pour parler avec Moché.

En ce qui nous concerne, bien qu'il soit possible de se tourner et implorer Hachem à chaque instant, un temps et un lieu spécifiques ont été fixés pour la Téfila. En l'absence du Beth-Hamikdach, ce lieu en question n'est autre que la synagogue, que l'on nomme aussi « Mikdach Méate-Le petit sanctuaire ». Comme il est enseigné dans la Guémara (Méguila 29a), Hachem assure au prophète Yé'hézékel que durant l'exil il y aura tout de

### IL EST TEMPS D'ARRIVER À L'HEURE...



même un « petit sanctuaire », comme il est dit (Yé'hézékel 11;16) « J'ai cependant été pour eux un petit sanctuaire ». Et Rabbi Its'hak explique qu'il s'agit des synagogues et salles d'études de Babel qui sont considérées comme des Beth-Hamikdach miniatures.

Le Rav Pinkus Zatsal (Parachat Behar) nous avertit de ne pas déprécier la valeur de la synagogue, car sa sainteté est aussi grande que celle du



### Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

### DONNEZ, DONNEZ, DONNEZ...D. VOUS LE RENDRA

La paracha commence par : « **Et vous prendrez pour Moi un prélèvement...** ». Il s'agit de donner de ses deniers aux choses saintes. C'était un prélèvement non obligatoire. Chacun pouvait donner de l'or, de l'argent, du cuivre, etc., afin d'ériger le sanctuaire. Les commentateurs se sont penchés sur une énigme du verset. Ils demandent pourquoi est écrit : « et vous **PRENDREZ...** », alors que le verset aurait dû mentionner : « et vous **DONNEREZ** » ! En effet, lorsqu'on sort sa CB pour faire un virement à une bonne œuvre, on ne prend pas, mais on **DONNE** de son argent à la Mitsva.

Donc, pourquoi le verset mentionne le verbe prendre à la place de donner ? La réponse que je vous propose sera intéressante, pas seulement pour les fins linguistes, mais aussi pour tout un chacun.

Le Gaon de Vilna répond d'après une Michna dans le Pirké Avoth (6.9). Cet enseignement n'est pas forcément réjouissant, mais exprime une donnée de base du judaïsme : « Au moment de la mort d'un homme, ce n'est pas son argent ni même ses pierres précieuses qui accompagneront l'homme à sa dernière demeure. C'est seulement la Tora et les bonnes actions. » C'est-à-dire que cet enseignement plusieurs fois millénaire dévoile une vérité fondamentale de la vie : l'homme n'est pas éternel, et surtout lorsque son âme partira pour des mondes spirituels – qu'on espère meilleurs -, c'est juste la Tora et les hq'il amènera avec lui.

Donc les actions cotées à la Bourse, son duplex à Paris, ou encore sa belle auto cabriolet rouge, tout cela restera sans propriétaire jusqu'au moment où sa descendance trouve un accord (des fois, cela se produit...) pour un partage équitable... Donc rien ne le suivra dans le monde à venir, si ce n'est la Tora qu'il aura apprise lors des cours du soir, la pratique du Chabath, les enfants qu'il a envoyés au Talmud Thora, et ses bonnes actions, comme l'aide aux Yechivoth et Collelim, à la veuve et à l'orphelin. La liste n'est pas exhaustive... Donc, explique le Gaon, lorsque « je donne au Sanctuaire », finalement c'est la seule chose que je prends véritablement avec moi, **POUR TOUJOURS**. Car, en donnant pour la Mitsva, ce mérite restera gravé pour toujours dans le ciel à mon crédit. C'est pourquoi le verset mentionne : « Vous prendrez pour Moi de l'or et de l'argent. »

Cette profonde explication nous éveillera à avoir un nouveau regard sur l'argent. En effet, dans ce grand monde, pour une bonne partie de l'humanité, l'argent est symbole de réussite, de pouvoir et d'honneurs... Or, la Tora nous enseigne son contraire! L'argent n'a pas de valeur en soi, mais tout dépendra de ce qu'on en fait, pour des choses spirituelles ou

non. La preuve c'est qu'un paysan de Bretagne peut toucher le gros lot du loto ou qu'un vendeur de cacahuètes du profond Kansas peut devenir président des USA. Donc ce ne sont pas des valeurs qui marquent l'élevation intrinsèque d'une personne. Mais c'est la Tora / Hachem qui octroie à l'homme sa vraie valeur, puisque le prophète dit : « J'ai créé », dit Hachem, « ce monde pour Mes honneurs. » C'est-à-dire que la vraie valeur, c'est servir son Créateur. Intéressant, non ?

On finira par une courte anecdote au sujet d'un des grands donateurs du Clall Israël de ces dernières décennies, le milliardaire canadien Moshé Reichmann zal. Lorsqu'il disparut il y a quelques années, il laissa deux testaments. Il demanda d'ouvrir le premier, juste avant son enterrement, et le second pour les chlochim, trente jours après.

Donc, juste avant que le cortège ne parte vers le cimetière de la communauté, le fils aîné ouvrit devant toute la famille l'enveloppe. Il lit les dernières injonctions du père, et le dernier alinéa demandait à ses enfants de l'enterrer avec ses chaussettes... Les fils, étant des hommes orthodoxes, furent tous très dépités devant une telle demande.

D'un côté, il fallait faire au plus vite, car il y a une Mitsva d'enterrer dans la même journée. D'un autre côté, il fallait honorer la dernière volonté du père. Ils demandèrent l'avis de la 'Hébra Kadicha, s'ils acceptaient que le mort soit enterré avec ses chaussettes. La 'Hébra Kadicha fut gênée d'une telle demande, mais comme elle provenait d'un des plus grands donateurs du monde des Yechivoth, alors ils se tournèrent vers le rav de Toronto. Ce dernier demanda l'avis d'éminents rabbanim d'Israël. On lui répondit qu'il n'en était pas question ! Le corps doit être enseveli sans aucun habit, si ce n'est le linceul blanc. Les fils acceptèrent la position des rabanim. Comme quoi on peut être immensément riche et écouter la voix des érudits. Et le cortège prit la route vers le cimetière local. Un mois plus tard, la famille se réunit de nouveau pour faire les Chlochim. Tout le monde attendait de savoir ce qui était marqué dans la seconde enveloppe. Un des fils ouvrit ce testament. Il lit devant l'assemblée : « Je sais, mes enfants, que vous ne pourrez pas m'enterrer avec mes chaussettes. J'ai voulu uniquement vous faire comprendre que même un des hommes les plus riches du monde ne peut emporter avec lui ses chaussettes ! » Fin de l'anecdote véritable. Question à 1000 dollars : d'après vous, alors avec quoi Reb Moshé Reichman est-il monté au ciel ? Avec ses buildings de Manhattan, ou la Tora qu'il a soutenue ?





« Et ils me donneront une offrande, de la part de quiconque y sera porté par son cœur, ils me donneront mon offrande » (Chémoth 25, 2)

Une question, qui a fait couler beaucoup d'encre, se pose ici : est-ce que Hakadoch Baroukh Hou a besoin qu'on Lui donne une offrande ? Le monde entier Lui appartient, comme il est dit « A moi l'argent, à moi l'or, parole de D.ieu » (Hagai 2, 8) ?

Le Hatam Sofer répond en disant : « L'homme ne donne dans cette offrande qu'un peu de "son cœur", mais celui qui ne donne pas avec le cœur ne donne rien, car tout appartient à Hakadoch Baroukh Hou !

Le Midrach raconte que D... a montré à Moché Rabbénu une pièce de feu qui se trouvait sous le trône céleste, ce qui peut correspondre, en fait, à l'amour que l'homme a pour D'ieu pour faire Sa volonté et Ses Mitsvot. C'est la raison pour laquelle « le riche ne devra pas donner plus » car peu importe la somme qui est donnée l'important est comment elle est donnée ! »

Il est quelque part "normal" que l'homme donne, mais il devra porter tout son intérêt à savoir comment donner ! Par cela il nous dévoilera combien il aime la personne à qui il donne.

La Guémara dans Kidouchin raconte que deux enfants ont servi leurs pères, le premier a reçu un bon salaire alors que le second mérita pour cela une punition, alors qu'il l'a nourri des mets les plus raffinés. En effet, il servit son père avec dédain alors que le premier enfant honora son père de tout son cœur ...

Ainsi, des parents devront prêter attention à savoir comment donner à leurs enfants. Il faut absolument que cela se fasse avec amour, chaleur, bienveillance et avec le cœur.

Un jour un ami proche a vu son fils revenir avec une très mauvaise note de l'école, il lui donna cependant un bonbon ! Lorsque je lui demandais des explications, il me répondit que la mauvaise note de son fils était déjà une punition en soi, pourquoi devrait-il en plus le réprimander ? La Guémara dans Kétoubot (50a) nous dit : Qui fait de la Tsédaka (bienfaisance) à tout moment ? C'est celui qui nourrit sa femme et ses enfants !

Rav Aaron Partouche ☎052.89.82.563  
✉eb0528982563@gmail.com

## Qu'est-ce que le Demi-Chékel?

www.ovdhm.com



### Rire & Grandir

c'est l'histoire de...

#### Rire...

Un homme connu pour son avarice, se ballade avec son fils sur les bords de torrent. Soudain il glisse, et tombe dans un précipice. Dans sa chute, il arrive à s'accrocher à une branche, sous laquelle il y a 10 mètres de vide.

Un passant se précipita pour le sauver, et lui dit « Vite ! Vite ! Donnez-moi votre main Monsieur ! »

Agrippé à la branche, il refuse de tendre sa main Le sauveteur, insiste, et lui crie : « N'ayez pas peur, donnez moi votre main Monsieur !! Donnez-la !! »

Mais rien à faire, tenace, il refuse encore une fois.

Le sauveteur reviens à la charge : « mais Monsieur, ce n'est pas sérieux, donnez-moi votre ma main, vous allez mourir, allez-y !! »

Entêté, il refuse, et sous la fatigue, il craque et lâche...

Désolé, le sauveteur se tourne vers son fils lui affirmant qu'il avait tout essayé et ne comprend pas l'attitude de son père.

Le fils lui répond qu'il ne fallait pas dire à son père avare « donnez votre main », mais « prenez ma main... »



### PRENDRE OU DONNER

#### ...et grandir

La Paracha commence par les mots suivants: "vayiqrehou li terouma/ Ils prendront pour Moi une offrande prélevée"

Logiquement il aurait dû être écrit: « et qu'ils donnent pour moi une offrande. », et non pas « et qu'ils prennent pour moi une offrande/ don ».

En fait ce qu'Hachem nous demande c'est de prendre une part de ce que l'on a reçu de Lui et de Lui céder en retour. Ainsi de cette manière on réveille en nous cette conscience de rendre à Hachem ce qui Lui appartient et ce avec cœur.

Dans le monde il existe deux catégories de personnes les "preneurs" et les "donneurs" c'est à dire qu'il y a ceux qui constamment tirent la couverture vers eux. Leur seul souci est toujours prendre ou recevoir. Et il y a ceux qui ne

pensent qu'à donner à l'autre. A chacun de nous de choisir notre camp. Une chose est certaine c'est qu'on ne peut être que, ou donneur, ou preneur. Alors, faites attention de ne pas vous faire « prendre » au piège... « Donner »



### Zoom sur la Paracha...

Rav Ovadia Breuer

### TEROUMA, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?

Dans les parashiot précédents, les principales lois morales, sociales et religieuses viennent d'être annoncées aux Benei Israel. Place désormais à l'édification du Mishkan, la résidence de la chekhina sur Terre. Notre paracha s'ouvre donc par l'injonction faite aux Benei Israel de construire ce Mishkan: "Parle aux Benei Israel! Qu'ils prennent pour moi une terouma, de tout homme selon son cœur, vous prendrez une terouma. Et voici la terouma que vous prendrez d'eux: or, argent et cuivre." (25,2-3).

Le mot terouma nous interroge. Qu'est-ce que cela signifie? En effet il existe plein de mots en hébreu avec la même connotation du don; manana, netina, nedava, ... Pourquoi donc retenir le terme de terouma?

Le mot terouma est à rapprocher étymologiquement de la racine תרם c'est-à-dire prélever. Suivant cette lecture, HM nous demande de consacrer une part de nos biens pour l'édification du Mishkan. Le Kedoushat Levi propose une autre lecture. Le mot Terouma est à rapprocher du verbe ורם, élever. La lecture est donc toute autre, pour édifier le Mishkan, chacun doit s'élever spirituellement.

Rav Ovadia Breuer



Vivre  
POURIM  
UNE INVITATION À L'UNITÉ

Explications & Commentaires  
sur les 4 Mitsvot du jour de Pourim  
La Méguila traduite – Téfilot - Chants & Louanges

2 OUVRAGES EN 1  
Couverture souple - 260 pages

www.OVDHM.com - 054.841.88.37

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

RÉSERVEZ dès à présent votre paracha  
Mariage, Bar-Mitsva, Guérisons Azkara...

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachemleur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachemleur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

Pour l'élévation de l'âme de Denise Dina CHCIHE bat Elise

Pour l'élévation de l'âme de Albert Avraham CHCIHE ben Julie





## IL EST TEMPS D'ARRIVER À L'HEURE...(suite)

BethHamikdach. Et le Rav explique cela par la parabole suivante : il y a plusieurs années pour écouter de la musique il fallait s'équiper d'une installation complète pour faire marcher un disque vinyle, puis est arrivée la cassette qui a considérablement réduit l'appareillage. Il y a eu ensuite la révolution du baladeur (walkman), puis le compact-disque (CD). Toutes ces réductions de format, non pas réduit la qualité du son et du morceau choisi. De ce fait, on comprend bien que chaque synagogue est une parcelle du Beth-Hamikdach.

Et la Guémara (Berakhot 6a) atteste au nom de Aba Binyamin que la Téfila d'une personne n'est écoutée que dans une synagogue. Comme il est dit "Tourne-Toi Ô Eternel pour écouter le chant et la prière que Ton serviteur prie devant Toi en ce jour".

Quel est ce lieu de chant? La synagogue, là-bas, sera formulée la Téfila.

Après avoir vu la grandeur de ce lieu, voyons maintenant l'importance du temps.

La première notion que la Torah écrite vient nous enseigner est celle du temps comme il est écrit : « Vayéhi erev vayhi boker, Un jour ». De la même manière, la Torah orale commence avec cette même notion du temps, comme il est dit : « Méémataï Korim ét Chéma - à partir de quand pouvons-nous lire le Chéma ». Enfin le Choul'hane Aroukh commence lui aussi son œuvre avec cette notion du temps et l'heure du lever.

Cela vient nous délivrer un message primordial dans notre Avodat Hachem (service divin) que l'accomplissement des Mitsvot est indissociable de la notion du temps. Il est un temps pour porter le talit, mettre les téfilines, confectionner la matsa, accueillir Chabat, lire le Chéma, demander la pluie....

Nous prions trois prières chaque jour, ainsi qu'il est dit (Téhilim 55 ;18): « Le soir, et le matin, et à midi, je médite et je me lamente; et Il entendra ma voix. » Qui a institué ces prières? Ce sont les patriarches Avraham, Its'hak et Yaakov qui les ont institués. Chacune de ces prières est fixée à un temps précis que l'on ne peut ni retarder ni devancer.

Dans la Guémara (Berékhot 7b) il est rapporté le fait suivant : Rav Na'hman était affaibli et ne venait pas à la synagogue. Rabbi Its'hak lui dit: pourquoi le maître ne vient-il pas à la synagogue afin d'y prier? Il lui répondit: Je ne peux pas, car je suis faible.

Il rétorqua: Que le maître rassemble dix personnes et il priera ainsi avec un minyane/quorum.

Il répondit: C'est trop de dérangement.

Rabbi Its'hak continue son questionnement: que le maître demande à l'officiant de le prévenir lorsque l'on commence à prier à la synagogue.

Il demanda: Pourquoi tout cela?

Il répondit: Voici ce qu'a dit Rabbi Yo'hanane au nom de Rabbi Chimone bar Yo'hai: Que signifie (Téhilim 69 ;14): "Mais, pour moi, ma prière s'adresse à toi, Éternel, en un temps agréé."

Quand est le "temps agréé"? - C'est lorsque la communauté est en prière."

Après tous ces enseignements, chacun de nous pourrait se demander comment puis-je arriver en retard à la synagogue, et arriver quand bon me semble ?

La Téfila a un temps et un lieu pour être écoutée et agréée. C'est un rendez-vous fixé avec Hachem, et y arriver en retard, c'est affront pour le Tout-Puissant. Lorsque nous avons un rendez-vous chez le médecin, la banque ou autre, arrive-t-on en retard ? Non ! Nous arrivons même en avance, pour être bien sûr de ne pas rater ce rendez-vous tant attendu. Dans la Synagogue « Lederman », là où prie notre maître Rav 'Haïm Kaniewski, un fidèle arrivait régulièrement en retard pour la Téfila. Des fois deux minutes, parfois cinq, dix... Une fois le Rav lui fit la remarque, et lui expliqua l'importance d'arriver à l'heure à la Téfila. Il écouta attentivement le Rav, et répondit magistralement que l'essentiel était tout de même de venir, même quelques minutes après le début.

Quelques semaines passèrent, lorsque ce même fidèle se rendit au domicile du Rav pour lui dire que sa boutique avait pris feu. Déconcerté, il expliqua au Rav que les pompiers n'étaient pas arrivés à temps pour neutraliser l'incendie. Sous la colère, il se plaignit au capitaine de la caserne, de leur négligence et des conséquences graves de ce retard. Mais lorsque le capitaine lui répondit avec nonchalance que « l'essentiel était tout de même de venir, même quelques minutes après le début », j'ai compris le sermon du Rav.

Si nous aussi voulons des yéchoout/délivrance qui arrivent en temps, efforçons-nous d'arriver à l'heure.

Le mot "מזל" Mazal (destiné), est composé de trois lettres : "מ"mèm, "ז"zayine, "ל"lamed. Le mèm fait référence au MAKOM-lieu, le zayine au Zmane-temps et le lamed au Lachone-langue.

Si nous nous trouvons au bon endroit, à la bonne heure et que nous adressons de bonne Téfilot, alors Hachem « organisera » une bonne destinée, un Mazal tov !

Plus que jamais notre peuple a besoin en ces temps difficiles de la prière de chacun "en temps et en heure", pour précipiter la venue du Machia'h et de mériter de voir la rédemption finale. Amen

Rav Mordékhai Bismuth ☎054.841.88.36  
mb0548418836@gmail.com



## Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

Le corps est constitué d'un système musculaire. Le cœur, les poumons, l'intestin grêle et le côlon, en font partie, mais sont des muscles involontaires (non contrôlables).

Comment fonctionnent les organes internes : les poumons, le foie, le cœur, la vésicule biliaire, l'estomac, l'appendice, le pancréas, l'intestin grêle et le gros intestin ? Ce sont des muscles involontaires (que nous ne pouvons contrôler) qui se contractent et se détendent, sans que nous ayons de prise sur eux. Il semblerait qu'il nous soit impossible d'influencer et de renforcer ces muscles, mais on remarque que les exercices pratiqués sur les muscles volontaires ont un effet sur les muscles involontaires des organes internes.

Il est recommandé de faire régulièrement un exercice, très efficace que nous faisons précéder de quelques mots d'explication. La pression à l'intérieur du ventre est la ceinture centrale qui met tous ces organes en mouvement.

Quand la pression est relâchée, le système est moins puissant. L'exercice à pratiquer pour renforcer les muscles des organes internes, est de rentrer le ventre. Faites-le maintenant, cela ne vous empêchera pas de continuer à lire. A n'importe quel moment d'inactivité, ou étant assis dans un autobus, faisant la queue, en attendant ici ou là ou en étant assis ou debout, rentrez votre ventre légèrement.

Cet exercice massera et renforcera les organes internes, améliorera leur bon fonctionnement et vous aidera à garder un tour de taille raisonnable.



## RENTREZ LE VENTRE!

Cet exercice et ses effets bénéfiques prennent de plus en plus d'importance avec l'âge. Ne retenez pas votre respiration pendant l'exercice. Habituez-vous à rentrer le ventre le plus possible en continuant à respirer normalement.

On nous propose des régimes sérieux et draconiens ou des recettes-miracles dont certains comportent plus d'inconvénients que d'avantages. Dans le cadre restreint de cet ouvrage, il n'est pas possible de passer toutes les méthodes en revue. Je dirai simplement ceci : cher lecteur, si vous appliquez ce qui est écrit dans ce livre, vous maigrirez automatiquement. Un mode de vie juste et sain vous débarrassera de tout excédent de graisse ! Souvenez-vous : le surpoids après la quarantaine n'est pas unedécet du Ciel mais le reflet d'une hygiène de vie déréglée. Le corps qui vieillit n'est plus capable de digérer et les conséquences sont visibles.

Vous serez heureux de savoir que vous pouvez arriver à maigrir ! Il ne faut pas le faire seulement pour des raisons esthétiques mais pour des raisons de santé, en accomplissant les commandements de la Tora : « Prenez bien garde à votre santé ! » (Devarim 4,15) ou encore « Vous suivrez Ses voies » (Hilkhot Dé'ot du Rambam chapitre 1 et 2) et « Et il faut vivre grâce à ces commandements » ainsi que les paroles du Roi Salomon, le plus sage des hommes « Qui garde sa bouche et sa langue se garde de tourments »

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha »  
du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita - Contact ☎00 972.361.87.876



### « Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils prennent pour Moi un prélèvement » (Chemot 25,2)

Le Midrach Yalkout Chimoni (364) dit que c'est une Mitsva qui s'applique pour l'éternité. Qu'est-ce que ça signifie ? Comment comprendre qu'une Mitsva dépendante du Michkan, puisse continuer à être réalisée une fois celui-ci disparu ? Le Divré Yoël répond que ce verset fait allusion à la Torah. De même que le Michkan a été construit afin d'avoir la présence Divine qui y réside dedans, de même une personne peut avoir la présence Divine qui repose en elle par le biais de son étude de la Torah. Pour cette raison, le verset dit : « qu'ils prennent » et non pas : « qu'ils donnent », car « prendre » a une connotation d'obtenir quelque chose grâce à des efforts, et l'unique façon d'acquiescer la Torah est de s'y investir pleinement. C'est la Mitsva qui s'applique pour l'éternité: mettre des efforts dans l'étude de la Torah, et grâce à cela recevoir la présence Divine. (Divré Yoël)

### « Tu feras aussi un candélabre d'or pur. Ce candélabre sera fait tout d'une pièce. » (Chemot 25, 31)

Rachi commente : « Moché éprouvait des difficultés à concevoir la construction du candélabre. Le Saint béni soit-Il lui dit alors : "Jette le bloc d'or au feu et il se fera de lui-même." C'est pourquoi il n'est pas écrit "Tu feras". » Rabbi Israël de Mozits en déduisit un conseil pour toute personne en proie à des difficultés de quelque nature que ce soit : « Il suffit de s'en remettre à D.ieu et Il pourvoira à nos besoins, la chose se fera d'elle-même. »

### « Tu feras des tentures de chèvres pour [servir] de tente sur le Sanctuaire (Michkan) » (Chemot 26,7).

Il fallait recouvrir les grandes richesses du Sanctuaire par de simples tentures en peau de chèvre. Pourquoi cela ? On peut apprendre de ce verset la façon dont un juif doit se comporter avec les richesses que Hachem lui a donné. Vis-à-vis de l'extérieur, l'homme doit s'efforcer de se conduire avec simplicité et modestie, pour ne pas éveiller la jalousie parmi ses voisins et connaissances. De tout temps, les nations non juives, ont voulu marquer leur puissance par de belles constructions, et elles n'ont pas survécu. Le peuple juif n'a pas créé de grandes constructions extérieures, préférant la discrétion, le développement et la transmission des richesses intérieures. Construisons et faisons vivre un beau Temple dans notre cœur pour D., au lieu d'investir vainement de l'énergie dans le paraître aux yeux d'autrui. Rabbi Ménaïem Mendel de Prémichlan enseigne sur ce verset : Il y a deux sortes de Tsadikim : celui qui va être le même à l'intérieur et à l'extérieur : rien qu'en le voyant, on sait que c'est un Tsadik. Mais il y a également celui dont les qualités sont cachées, et pour un observateur occasionnel, ce

Tsadik n'a rien de spécial, c'est comme une personne « ordinaire ». Lequel des deux est-il préférable ? Le verset déclare : « Tu feras des tentures de chèvres pour [servir] de Tente sur [recouvrant] le Michkan » puisque nous avons tous un Michkan en nous, cela implique que nous devons recouvrir notre sainteté intérieure, nos grandeurs spirituelles internes. Même si j'atteins de très hauts niveaux, je ne dois pas l'exposer aux yeux de tous, et au contraire faire preuve d'humilité, c'est grâce à Hachem., et c'est pour ça que j'ai été créé, en recouvrant cela de rideaux ordinaires « de poil de chèvre ».



Il est rapporté dans la Guémara Bava Métsi'a (30b): « Tu leur feras savoir le chemin qu'ils devront suivre » (Chemot 18): il s'agit de la Mitsva de visiter les malades.

Il est rapporté également dans la Guémara Sotta (14a) au sujet du verset de la Torah : « Vous marcherez derrière Hachem votre D. » La Guémara demande sur ce verset : est-il possible de marcher derrière la Ché'hina (la présence Divine) ?! N'est-elle pas faite de feu ?! Comme il est écrit : « Car Hachem ton D. est un feu dévorant... ». En vérité - explique la Guémara - le véritable sens de ce verset est le suivant: Marche derrière les qualités d'Hachem.

Comme Hachem habille ceux qui sont nus (Adam et 'Hava), comme il est dit : « Hachem Elokim fit pour Adam et sa femme des tuniques de peaux et les habilla... », toi aussi, veille à habiller ceux qui sont nus (ceux qui n'ont pas de quoi s'habiller).

Comme Hachem rend visite aux malades

(Avraham Avinou après sa Bérit Mila), comme il est dit : « Hachem lui

apparut dans les plaines de Mamré... », toi

aussi, rends visite aux malades.

Comme Hachem console les endeuillés (Its'hak Avinou après le décès d'Avraham), comme il est dit : « Et ce fut après la mort d'Avraham, Hachem bénit Its'hak, son fils ... », toi aussi, console les endeuillés.

Le principe général est qu'il nous incombe le devoir de se comporter avec bonté, et de pratiquer la bonté sous toutes ses formes, et entre autres, par la Mitsva de Bikour 'Holim (rendre visite aux malades).

Le sens de cette Mitsva réside dans le fait qu'en allant visiter le malade, nous nous tenons proches de ses différents besoins, afin de pouvoir lui offrir toute aide possible ; que ce soit dans sa nourriture, sa boisson ou ses médicaments, ou simplement par un sage conseil comme il est dit : « la délivrance n'aboutit que par de grands conseils », ou bien en lui nettoyant sa maison, comme la Guémara nous relate dans Nédarim (40a):

Un jour, un élève de Rabbi 'Akiva tomba malade. Aucun de ses compagnons ne vint lui rendre visite. Rabbi 'Akiva lui rendit visite, et lorsqu'il arriva dans la maison de son élève malade, le grand maître se mit à laver et frotter la maison devant le malade. L'élève malade s'exclama: « Rabbi (mon maître)! Tu m'as redonné la vie ! » Quand Rabbi 'Akiva sortit de la maison de son élève, il fit le Dérah (le commentaire) suivant: « Celui qui ne rend pas visite au malade, est comparable à un meurtrier! » (Dans la prochaine Halacha, nous développerons cette idée)

Même lorsque le malade est assisté de médecins et d'infirmières qui veillent sérieusement à tous ses besoins, notre

maître, le Rav Ovadia YOSSEF z.ts.I écrit qu'il est malgré tout une Mitsva de lui rendre visite, de le reconforter, et de lui redonner courage.

Comme il nous a été expliqué dans la Guémara Nédarim (40a): Si le visiteur est « du même âge » que le malade, il prend 1/60 de sa maladie. Le Méiri explique: « du même âge », veut dire ici que le visiteur aime le malade, et que sa visite est agréable au malade, de part la personnalité qui vient lui rendre visite, tout ceci apaise le malade et diminue sa maladie.

Voici les propos du RAMBAM sur notre sujet (chap.14 des règles relatives aux rois, règle 4): « La visite aux malades est un devoir qui incombe tout le monde, même le grand doit visiter le petit, et même plusieurs fois par jour, à la condition de ne pas fatiguer le malade par ces visites. Celui qui rend visite au ma-

lade, est considéré comme

s'il avait pris une partie

de sa maladie et l'a

soulagé, et celui

qui ne lui rend

pas visite est

considéré

comme un

meurtrier »

Il ressort de ces

propos que les visi-

teurs doivent veiller

sérieusement à ne pas

fatiguer le malade, comme cela

arrive fréquemment après un accouche-

ment, lorsque les membres de la famille

viennent visiter la nouvelle maman, im-

médiatement après son accouchement,

pour montrer la joie que leur procure

cette naissance. On en arrive parfois à «

peser » sur la nouvelle maman qui a be-

soin à ce moment là de beaucoup de

repos. Ces visites exagérées peuvent la

déranger inutilement, chose qui ne cor-

respond plus du tout au sens de la Mitsva

de Bikour 'Holim, mais plutôt au con-

traire.

Nous devons donc veiller soigneusement

à se soucier du repos du malade, et de ce

qui lui est bénéfique.

Il est encore rapporté dans la Guémara

Nédarim (40a): Rav dit: Celui qui rend

visite au malade, est épargné du juge-

ment du Guéhinam, comme il est dit

(Téhilim 41): « Heureux celui qui s'inté-

resse au pauvre! (La Guémara explique

que « le pauvre » dans ce verset, fait

allusion au malade) Au jour du mal, (« le

mal », fait toujours allusion au Guéhi-

nam) Hachem le sauvera. »

Hachem rétribue cette Mitsva déjà dans

ce monde, comme il est dit dans la suite

verset: « Hachem le protégera, lui con-

servera la vie, et il jouira du bonheur sur

la terre: tu ne le livreras pas à la fureur

de ses ennemis » La Guémara explique:

Hachem le protégera - de son Yétser

Hara (son mauvais penchant), lui conser-

vera la vie - en lui épargnant les

souffrances physiques, il jouira du bon-

heur sur la terre - Tout le monde s'hono-

ra de lui, tu ne le livreras pas à la fureur

de ses ennemis - Il n'aura que de bons

amis et jamais de mauvais compagnons.



# Qu'est-ce que le Demi-Chékel?

Nous avons l'usage d'offrir avant Pourim l'argent du « Zéh'er Lémah'atsit Ha-Chékel » (l'argent qui « symbolise le demi-Chékel ») que tout le peuple d'Israël donnait à l'époque du Beth Ha-Mikdash.

Nous avons la tradition de récolter cet argent le soir de Pourim à la synagogue avant la lecture de la Méguila, comme nos maîtres l'enseignent (traité de Méguila 13b): Il était dévoilé devant le Créateur du Monde qu'Hamann allait offrir des Chékalim pour l'extermination d'Israël, et c'est pourquoi Hachem a ordonné la Mitsva de donner le demi-Chékel, afin que les Chékalim d'Israël devancent les Chékalim d'Hamann.

Cependant, chacun est autorisé à s'acquitter de ce devoir quand il le désire avant Pourim.

Ne pas nommer cet argent « Mah'atsit Ha-Chékel » (demi-Chékel)

Les décisionnaires écrivent qu'il faut veiller à ne pas nommer cet argent « MAH'ATIST HA-CHÉKEL » (« DEMI-CHÉKEL ») mais plutôt « ZÉKHERE LÉ MA'HATIST HACHÉKEL » (« symbole du demi-Chékel ») car il faut craindre que l'on ne puisse offrir cet argent ailleurs qu'au Beth Ha-Mikdash comme le « MAH'ATIST HA-CHÉKEL » lui-même qui est interdit à tout profit, on ne pourra donc plus le donner à des nécessiteux.

Cette vigilance est mentionnée dans les propos des Guéonim: « Le fait que l'on publie dans vos contrées le paiement des Chékalim (en nommant l'argent de la Tsédakka « demi-Chékel »), n'est pas une bonne attitude, car il est à craindre que l'on ne puisse plus tirer profit de cet argent. »

Par conséquent, il est juste de dire seulement « Zéh'er Lémah'atsit Ha-Chékel » (l'argent qui « symbolise le demi-Chékel »), et s'écarter ainsi de toute crainte.

Quelle est la somme exacte que l'on doit donner pour le « Zéh'er Lémah'atsit Ha-Chékel »?

Il faut donner une somme qui correspond à la valeur de 10 g d'argent pur (même un peu moins). Cependant, une personne dont la situation financière est difficile peut se contenter de donner 1 pièce de monnaie en souvenir du demi-Chékel, par exemple, un demi-Chékel en vigueur de notre époque (ou 50 centimes d'Euros en France). Les femmes doivent également donner en souvenir du demi-Chékel.

Il est bon de donner aussi pour les enfants en bas âge (en dessous de 13 ans pour un garçon et en dessous de 12 ans pour une fille).

Certains donnent également pour les bébés dans le ventre de leurs mères (Torat Ha-Mo'adim).

## À qui faut-il donner cet argent?

Il faut donner l'argent en souvenir du demi-Chékel aux nécessiteux. Le Gaon Rabbi H'aïm PALLAG'I z.ts.l écrit dans son livre Roua'h H'aïm (chap.694 note 2) qu'il faut donner cet argent à des Talmidé H'ah'amim (des érudits dans la Torah) qui font preuve d'assiduité dans l'étude de la Torah et dont la situation financière n'est pas bonne. Ce don est une Tsédakka très importante.

Celui qui s'efforce de soutenir financièrement les Talmidé H'ah'amim, afin de relever le prestige de la Torah et de ceux qui l'étudient, méritera de voir le prestige d'Israël. Comme nos maîtres le disent dans la Guémara Bava Batra (10b):

Grâce à quoi se relèvera le prestige d'Israël? Grâce à Ki-Tissa (la Paracha où est mentionnée cette Mitsva de donner le demi-Chékel).

La somme en Shékel israéliens (nis) correspondante au symbole du demi-Chékel qu'il faut donner cette année (5781) pour ceux qui désirent accomplir la Mitsva dans tout son embellissement équivaut à environ 26 Shékel.

À titre indicatif, une once d'argent pèse 31.1 g. Il faut donc diviser le prix de l'once d'argent par 31.1, puis multiplier le résultat par 10, et on obtiendra la somme exacte qu'il faut donner.

Les décisionnaires débattent afin de définir s'il faut donner cette somme en tenant compte des taxes ou non.

Sur le plan pratique, notre maître le Rav z.ts.l nous a indiqué que l'on peut autoriser à ne pas tenir compte des taxes.

La personne qui s'imposera de donner davantage de Tsédakka et qui fera preuve de beaucoup de bonté sera digne de la bénédiction. Par conséquent, la somme qu'il faut donner **cette année (5781) en Israël est d'environ 26 Shekels par personne.** Celui qui s'imposera d'ajouter sur cette somme sera digne de la bénédiction. **En France, cette somme s'élève cette année (5781) à environ 7 € par personne.**

Pour les autres pays, la somme varie selon le cours de l'argent pur. C'est pourquoi il est important de se renseigner auprès d'experts en la matière, afin de déterminer avec précision quelle somme exacte on doit donner.

Pour les enfants en bas âge (en dessous de 13 ans pour un garçon et en dessous de 12 ans pour une fille), il est suffisant de donner la moitié de la pièce de la monnaie courante (En France, 50 centimes d'euros par enfant en bas âge. En Israël, 50 Agourrot par enfant en bas âge.)

## L'avis des trois pièces

Le RAMA écrit (chap.694) qu'il est bon de donner la somme de correspondante au symbole du demi-Chékel en 3 pièces, en rappel aux termes répétés 3 fois dans le verset « offrande pour Hachem » (« Térouma Lachem »). Cet usage est cité également par le Gaon Rabbi H'aïm FALLAG'I, ainsi que par notre saint maître le Rav z.ts.l dans son livre H'azon Ovadia-Pourim (page 103). Selon cela, en Israël il faudrait donner 2 pièces de 5 Shékel, ainsi qu'une pièce de 10 Shékel. En France, il serait bon de donner la somme de 4.50 € en 2 pièces de 2 € et 1 pièce de 50 centimes.

**Effectuez votre don en ligne jusqu'au jeudi 25 février 2021** (avant la lecture de la Méguila) **Pensez à donner cette somme (7 euros ou 26 shekel) pour chaque membre de la famille**, même les enfants en bas-âge, et pour vos proches qui ne le feront pas.

Votre don permettra, Bézrat Hachem, la mise en œuvre de la Yéchiva de Ben Hazmanim : « Torah Tout Gagné ». Une Yéchiva destinée aux jeunes enfants de 10 à 15 ans.

Tizkou lé Mitsvot!



en SHEKEL



en EURO

